



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Comites et conseils

Question écrite n° 44434

Texte de la question

M. Alain Suguenot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité de soumettre le système éducatif à une évaluation globale continue. A cet effet, pourrait être créé un haut conseil de l'école indépendant du ministère de l'éducation nationale, composé de neuf à douze membres désignés par le Président de la République, les présidents des assemblées, l'Institut et le Collège de France. Cette autorité disposerait des moyens et du concours des services d'inspection, des services statistiques, d'évaluation et de diffusion de l'innovation du ministère. Il pourrait recourir aux avis du Conseil national des programmes. En outre, le haut conseil de l'école rendrait compte, chaque année, au Président de la République et au Parlement, de l'état du système éducatif français et du progrès des réformes entreprises, y compris celles qu'il aurait lui-même proposées. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il entend prendre des dispositions en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Suguenot Alain](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44434

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5613